



VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

4 avenue de Paris
 94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 10000 euros (dix mille euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée AB CREATIF COIFFURE, SAS en formation dont le siège social sera situé à 70, Rue Des Ecoles 69220 CORCELLES EN BEAUJOLAIS FRANCE ; et
- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 13/07/2026.
- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :
 - Axelle BARBER, la somme de 9900 euros ;
 - Théry LIMONON, la somme de 100 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 09/01/2027 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le

15 JUL. 2026

Me Antoine BASSOT



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr

AB CREATIF COIFFURE
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000,00 Euros
Siège social : 70, Rue des Ecoles
69220 CORCELLES-EN-BEAUJOLAIS
RCS VILLEFRANCHE-TARARE

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

**DE 10 000 ACTIONS DE NUMERAIRE DE 1 € DE VALEUR NOMINALE
CREEE LORS DE LA CONSTITUTION DE LA SOCIETE**

<u>SOUSCRIPTEURS</u>	<u>NOMBRE D'ACTIONS SOUSCRITES</u>	<u>%</u>	<u>MONTANT DES ACTIONS SOUSCRITES</u>	<u>MONTANT LIBERE DES ACTIONS SOUSCRITES</u>
Madame Axelle BARBER 26, Rue de Bourgogne 69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS	9 900	99%	9 900 €	9 900 €
Monsieur Théry LIMONON 26, Rue de Bourgogne 69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS	100	1 %	100 €	100 €
<u>TOTAL</u>	10 000	100 %	10 000 €	10 000 €

Le présent état constatant la souscription de **10 000 actions en numéraire de la Société « AB CREATIF COIFFURE »** ainsi que le versement de la totalité du montant nominal desdites actions, soit la somme de **DIX MILLE (10 000) Euros** est certifié exact, sincère et véritable par les fondateurs de la Société.

Fait à CORCELLES-EN-BEAUJOLAIS
Le 15 juillet 2026

LES FONDATEURS

Madame Axelle BARBER



Monsieur Théry LIMONON

